

## **MASTER DESIGN, PARCOURS « DESIGN, RÉSILIENCE, HABITER »**

Le parcours « Design, Résilience, Habiter » s'inscrit dans un esprit de transdisciplinarité partagé avec les autres parcours du Master « Design et Transitions », créé dans le cadre de la Design Factory Grenoble par l'Université Intégrée Grenoble Alpes (UGA), et opéré par l'ENSAG.

À titre indicatif, les droits d'inscription pour l'année 2025-2026 concernant un Master universitaire étaient de :

- 254 € de droits d'inscriptions + 37 € de participation aux frais pédagogiques de l'établissement,
- 105 € de contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).

Bourses : ce diplôme d'établissement donne accès aux bourses sur critères sociaux.

Les candidats étrangers ne résidant pas en France peuvent candidater à une bourse IDEX.

L'ENSAG ne pratique pas d'exonération partielle des droits d'inscription différenciés pour tous les étudiants internationaux extra-communautaires assujettis. Le montant de leurs droits d'inscription sera ramené au même niveau que celui acquitté par les étudiants français ou européens pour les primo-entrants seulement pour la 2<sup>ème</sup> année.

**Un acompte vous sera certainement demandé lors de l'acceptation de votre dossier.**

**I. CANDIDATS FRANÇAIS ET EUROPÉENS & CANDIDATS ETRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE RÉSIDANT EN FRANCE avec diplôme français (le test de langue n'est pas comptabilisé comme un diplôme)**

### **PROCÉDURE POUR CANDIDATER EN Master 1 :**

L'information sur la campagne d'admission pour l'année universitaire 2026-2027 n'est pas ouverte. Dès l'information donnée par le Ministère, elle sera communiquée sur le site internet de l'école. Les candidatures sont examinées par une commission indépendante. Les résultats seront communiqués sur la plateforme Mon Master.

Le dépôt des candidatures doit être effectué sur la plateforme via le lien :

[Mon Master 1 Design, parcours « Design, Résilience, Habiter](#)

Des documents vous seront demandés sur la plateforme :

1. Une copie du diplôme obtenu ou une attestation de réussite délivrée par l'établissement ;
2. Un curriculum vitae ;
3. Une photo (photo à fournir comme pour un titre d'identité) qui ne doit pas dépasser les 300 Ko (< 300 ko) ;
4. Une lettre de motivation précisant les motivations personnelles du candidat vis-à-vis de la discipline de design et de la formation ;
5. Un portfolio (*press-book*) de travaux sélectionnés, scolaires et professionnels (le fichier sera nommé de la façon suivante : **nom-prénom.pdf** et n'excédera pas **8 Mo**) ;
6. Pour les candidats européens et étrangers, une attestation de niveau de français est requise – Voir site de l'école <https://www.grenoble.archi.fr/master-design/>

L'attention des candidats est attirée sur la qualité graphique et de communication du press-book attendue. Dans cet objectif, des press-books émanant de sites internet ne sont pas acceptés et ne seront pas examinés.

**Les boursiers sur critères sociaux sont exonérés des droits d'inscription à condition de déposer une copie de leur attribution définitive de bourse 2025-2026 sur le Portail Taïga lors de l'admission.**

Remarque : Les places dans la formation étant limitées (25 places), **les candidats sont invités à présenter leur dossier de candidature avant la fermeture de la plateforme**, les admissions se faisant par **ordre de classement**.

## **PROCÉDURE POUR CANDIDATER EN **Master 2** :**

**L'admission pour l'année universitaire 2026-2027 est ouverte du 24 février au 20 avril 2026. Les candidatures sont examinées par une commission indépendante. Les résultats seront communiqués par e-mail dès que possible.**

Le dépôt des candidatures doit être effectué sur le Portail Taïga via le lien :

**Taïga Admission** (Session Master 2 Design, parcours « Design, Résilience, Habiter » 2026-2027).

Le jury d'admission se réserve le droit, en fonction de l'appréciation des dossiers de candidature, de proposer aux candidats non admis en Master 2, une inscription en Master 1.

**Les boursiers sur critères sociaux sont exonérés des droits d'inscription à condition de déposer une copie de leur attribution définitive de bourse 2025-2026 sur le Portail Taïga.**

Des documents vous seront demandés sur ce Portail dans l'ordre suivant :

1. Une copie du diplôme obtenu ou une attestation de réussite délivrée par l'établissement ;
2. Un curriculum vitae ;
3. Une photo (photo à fournir comme pour un titre d'identité) qui ne doit pas dépasser les 300 Ko (< 300 ko) ;
4. Une lettre de motivation précisant les motivations personnelles du candidat vis-à-vis de la discipline de design et de la formation ;
5. Un portfolio (*press-book*) de travaux sélectionnés, scolaires et professionnels (le fichier sera nommé de la façon suivante : **nom-prénom.pdf** et n'excédera pas **8 Mo**) ;
6. Pour les candidats européens et étrangers, une attestation de niveau de français est requise – Voir site de l'école <https://www.grenoble.archi.fr/master-design/>

L'attention des candidats est attirée sur la qualité graphique et de communication du *press-book* attendue. Dans cet objectif, des *press-books* émanant de sites internet ne sont pas acceptés et ne seront pas examinés.

Remarque : Les places pour les primo-entrants en Master 2 étant limitées (5 places), **les candidats sont invités à présenter leur dossier de candidature au plus tôt**, les admissions se faisant par **ordre de réception des dossiers**.

### **Test de connaissance en français pour tous les candidats étrangers hors UE, résidant en France**

Le test de connaissance en français (TCF) est le test officiel des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Culture.

Pour déclarer une candidature recevable, l'ENSAG exige un score global de 450 pour le Master 1 Design.

Et un score global de 500 points et la note de 12/20 à l'expression écrite pour le Master 2 Design.

L'ENSAG est accréditée comme centre d'examen du TCF. L'épreuve aura lieu dans notre établissement le **mercredi 28 janvier 2026 de 8h30 à 13h00**.

Le coût du TCF est de 75 €. Vous aurez deux possibilités pour effectuer votre règlement :

- soit en ligne (vous devrez obligatoirement être muni d'une carte de paiement VISA ou MASTERCARD). À la fin de votre transaction bancaire, vous aurez la possibilité d'imprimer votre confirmation d'inscription.
- soit en envoyant au CIEP (CIEP-TCF-DAP inscription - 1 avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex) un chèque ou un mandat postal de 75 € libellé à l'ordre de : Agent comptable de France Éducation international. Vous devrez impérativement accompagner votre chèque de la confirmation d'inscription indiquant le nom, le prénom et l'établissement de passation du TCF dans le cadre de la DAP du candidat. À la réception de votre règlement, vous recevrez par courriel une confirmation de réception du paiement.

## II. CANDIDATS ÉTRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE

### a) Candidats étrangers hors Union européenne ne résidant pas en France

La procédure de demande d'admission préalable (Hors DAP) pour l'année universitaire 2026-2027 est ouverte dès le 1<sup>er</sup> octobre 2025 via la plateforme *Études en France*. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est déterminée par les Ambassades concernées. Les résultats seront communiqués par e-mail dès que possible. Les inscriptions administratives seront ouvertes dès la mi-juillet 2026.

Pour les ressortissants des pays suivants : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam, les candidats doivent se connecter sur le site des Centre pour Études en France (CEF) : <https://nomdupays.campusfrance.org>

Les droits différenciés concernant les étudiants hors UE sont applicables au Master Design, parcours « Design, Résilience, Habiter ».

Si vous résidez à l'étranger, vous devez passer par la plateforme Études en France et vous acquitter des droits d'inscription d'un montant de 3941,00 Euros (montant des droits différenciés de l'année universitaire 2025-2026), ainsi que des 37 € de participation aux frais pédagogiques de l'établissement lors de l'inscription administrative sur l'application Taïga.

Après un premier examen des dossiers de candidatures, les candidat-es seront contacté-es via e-mail par le Service de la Scolarité de la formation, Madame Salima KERKOUB, qui les invitera à envoyer directement à l'établissement, leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

[scolarite.design@grenoble.archi.fr](mailto:scolarite.design@grenoble.archi.fr)

Un seul dossier numérisé au format PDF.

Le fichier sera nommé de la façon suivante : **nom-prénom.pdf** et n'excédera pas **8 Mo**.

Il doit comporter dans l'ordre :

1. Une copie du diplôme obtenu ou une attestation de réussite délivrée par l'établissement ;
2. Un curriculum vitae ;
3. Une lettre de motivation précisant les motivations personnelles du candidat vis-à-vis de la discipline de design et de la formation ;
4. Un portfolio (*press-book*) de travaux sélectionnés, scolaires et professionnels ;
5. Pour les candidats européens et étrangers, une attestation de niveau de français est requise – Voir site de l'école <https://www.grenoble.archi.fr/master-design/>

Remarque : Les places dans la formation étant limitées (40 étudiants pour les deux années), **les candidats sont invités à présenter leur dossier de candidature au plus tôt**, les admissions se faisant par **ordre de réception des dossiers**.

#### **Test de connaissance en français pour tous les candidats étrangers**

Le test de connaissance en français (TCF) est le test officiel des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Culture.

Pour déclarer une candidature recevable, l'ENSAG exige un score global de 450 pour le Master 1 Design.

Et un score global de 500 points et la note de 12/20 à l'expression écrite pour le Master 2 Design.

Seules les universités, les écoles nationales supérieures d'architecture, les Ambassades de France et le CIEP (centre international d'études pédagogiques) sont accrédités pour organiser des sessions du TCF pour la demande d'admission préalable (DAP) (ces épreuves se déroulent jusqu'au 7 février 2026).

Nous vous invitons à contacter les services de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France ou l'espace Études en France ou le [centre agréé TCF](#) le plus proche de votre domicile.

Pour information : La réforme des droits d'inscription (droits différenciés) des étudiants étrangers est applicable aux masters de l'UGA.